

DEMANDE DE BOURSES NATIONALES 2024 – 2025

**CLASSE DE QUATRIÈME, TROISIÈME et SECONDE
PROFESSIONNELLE**

Votre enfant sera scolarisé dans notre établissement à la rentrée prochaine en classe de Quatrième, Troisième ou Seconde Professionnelle. En fonction de vos revenus et de votre situation sociale et familiale, vous pouvez bénéficier d'une bourse nationale d'études.

1) Vous étiez déjà boursier durant l'année scolaire 2023-2024 :

- Soit vous fournissez la **NOTIFICATION D'ATTRIBUTION** de bourses pour 2024 2025 (à réclamer au collègue)
- Soit vous devez refaire une **DEMANDE COMPLÈTE** (demande de bourse nationale de lycée de l'enseignement agricole, dossier CERFA à télécharger sur le site du lycée ou à retirer auprès du secrétariat du service de la Vie Scolaire).

2) Vous n'étiez pas boursier cette année mais votre situation familiale a évolué (perte d'emploi, divorce, décès d'un des deux parents, etc...)

- Vous pouvez faire une demande complète (demande de bourse nationale de lycée de l'enseignement agricole, dossier CERFA à télécharger sur le site du lycée ou à retirer auprès du secrétariat du service de la Vie Scolaire).